

Offre n°260941

Informations générales

Etablissement : 0801344B – UNIVERSITE AMIENS

Numéro dans le SI local :

Corps : MAITRE DE CONFERENCES

Article de référence : 26-I-1°

Section(s) : 11 - Etudes anglophones

Etat du poste : Vacant

Calendrier du poste

Type de campagne : Synchronisée

Date de prise de fonctions du poste : 01/09/2026

Date de publication du poste : 03/03/2026

Ouverture des candidatures : 03/03/2026 10:00, heure de Paris

Clôture des candidatures : 03/04/2026 16:00, heure de Paris

Profil du poste

Description du poste (Français) : CIVILISATION DES ETATS-UNIS

Description du poste (Anglais) : US CIVILIZATION

Domaine(s) et sous-domaine(s) de recherche EURAXESS : Cultural studies - American studies

Enseignement

Composante principale : UFR DES LANGUES ET CULTURES ETRANGERES

Adresse : CAMPUS CITADELLE

Complément d'adresse : 10, rue des Français libres

Code postal : 80080

Ville : AMIENS

Pays : FRANCE

Recherche

Laboratoire(s) : 200815531B - UR - 4295 - CORPUS - CONFLITS, REPRÉSENTATIONS ET DIALOGUES DANS L'UNIVERS ANGLO-SAXON - UR UPJV 4295 - 0801344B

Coordonnées du service – contact(s) établissement

Nom du service : DRH - bureau des personnels enseignants

Adresse électronique générique : recrutement-enseignantschercheurs@u-picardie.fr

Numéro de téléphone : +3322827228

Contact : Mme MAROUF Fatma

Adresse électronique : fatma.marouf@u-picardie.fr

Numéro de téléphone : +3322827996

Informations pratiques

Lien : <https://corpus.u-picardie.fr/>

Numéro dans le SI local : Corps : (MCF ou PR) Article Section 1 Section 2 Section 3 : Profil : Job profile : Research fields EURAXESS : Implantation du poste : Localisation : Code postal de la localisation : Etat du poste : (V ou SV)	MCF 26-I-1° 11 Civilisation des Etats-Unis US civilization EURAXESS = menu déroulant sur GALAXIE Campus Citadelle 80080 V
Adresse d'envoi du dossier :	ENVOI ELECTRONIQUE UNIQUEMENT SUR ODYSSEE
Contact administratif : N° de téléphone :	PHILIPPE PENTIER RESP. GESTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS 03.22.82.72.28
Date de prise de fonction :	01/09/2026
Mots-clés : (1)	civilisation, États-Unis, histoire
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	Histoire et civilisation des États-Unis
Profil recherche : Laboratoire :	Histoire et civilisation des Etats-Unis CORPUS UR 4295
Dossier Papier Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB) Pièces jointes par courrier électronique Application spécifique	ODYSSEE

(1) Cette rubrique est limitée à 5 mots clés maximum n'excédant pas 60 caractères chacun.

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Informations Complémentaires

Job profile : brève synthèse de quatre lignes en anglais comprenant les coordonnées de la composante qui publie le poste, le profil du poste (2 lignes max.), le contact information sur le poste et le deadline pour candidater.

Assistant professor position

The successful candidate will be an American studies scholar and will be required to teach both undergraduates and postgraduates in the English Department of the Université de Picardie Jules Verne, Citadelle, 10 rue des Français libres, 80 000 Amiens.

Research profile : The position requires a specialist in American studies with a research profile in US economic, intellectual, or transnational history, or in visual studies.

Enseignement :

Profil : Civilisation des États-Unis

Mots-clés enseignement : histoire politique, économique, sociale, culturelle et études visuelles

Responsabilités pédagogiques et/ou collectives souhaitées : Le/la candidat·e recruté·e sera amené·e à dispenser des cours magistraux et travaux dirigés en anglais, en civilisation étatsunienne. Il/elle enseignera en LLCER anglais et en LEA, de la L1 à la L3 et en Master. Il/elle participera à la préparation aux concours (CAPES et agrégations) et sera amené·e à encadrer des mémoires de Master en civilisation étatsunienne. Il/elle sera invité·e à prendre des responsabilités administratives au sein du Département d'anglais.

Lieu d'exercice : La Citadelle – 10 rue des Français libres – 80000 Amiens

UFR / Département d'enseignement : UFR de langues et cultures étrangères / département d'études anglophones

Nom directrice département : Morgan DICKSON <morgan.dickson@u-picardie.fr>

URL Dépt. : <https://langues.u-picardie.fr/accueil-ufr-langues-cultures-etrangees>

Recherche :

Profil : Civilisation des États-Unis

Mots-clés Recherche : civilisation, histoire, États-Unis

Responsabilités scientifiques :

La personne recrutée viendra renforcer le pôle américaniste de l'UR UPJV 4295 CORPUS, en contribuant à l'organisation de manifestations scientifiques portant sur le domaine nord-américain (à travers l'organisation de journées d'étude, colloques, cycles de conférences), et à la mise en place ou consolidation de partenariats régionaux, nationaux et internationaux. Un intérêt particulier sera porté aux candidat·es travaillant dans les domaines suivants : histoire économique, transnationale ou intellectuelle, notamment (mais pas exclusivement) sur la période pré-1900, ou études visuelles. Une expérience de la recherche au niveau international (publications, communications, collaborations) est vivement souhaitée.

Lieu d'exercice : La Citadelle – 10 rue des Français libres – 80000 Amiens

Nom directrice unité de recherche :

Mélanie Torrent <melanie.torrent@u-picardie.fr>

URL unité de recherche : <https://corpus.u-picardie.fr/>

Descriptif unité de recherche (projet scientifique) :

L'unité de recherche CORPUS est composée de 22 membres titulaires, 11 doctorant·es et de 8 membres associé·es. Elle regroupe des civilisationnistes, linguistes et littéraires, qui appartiennent à la section 11 du CNU. Depuis plusieurs années, l'unité s'intéresse à la question des patrimoines, matériels et immatériels, des mondes anglophones, à leurs fabriques, mutations, transitions et (ré-)appropriations.

Descriptif projet (axe(s) dans lequel l'enseignant chercheur est susceptible de s'intégrer) :

La personne recrutée sera amenée à travailler principalement dans l'axe de l'unité qui s'intéresse aux espaces et cultures du politique dans les mondes anglophones (Amérique du Nord, Royaume-Uni, Commonwealth des Nations), dans le sillage des travaux de l'axe du contrat précédent sur « Transmissions et mutations », ainsi qu'aux questions de circulation (personnes, idées, objets, biens...) et de transitions (régimes, catégories...).

NB : Les modalités de constitution des dossiers de candidature sont prévues par l'arrêté ministériel du 6 février 2023 modifié

Le dossier de candidature est dématérialisé ;

L'attention des candidate(s) est appelée sur l'obligation de déposer toutes les pièces dans l'application ODYSSEE AVANT la date de clôture des candidatures.

- Le dossier de candidature au titre **du recrutement (article 26-I-1°)** est composé d'un formulaire de candidature saisi en ligne et comporte une version numérique des documents suivants indiqués à l'**article 7** de l'arrêté du 6 février 2023

-une pièce d'identité avec photographie ;

-une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 susvisé ;(c'est-à-dire copie du diplôme de doctorat ou attestation provisoire en attente du diplôme)

-une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;

-un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter à l'audition sans excéder 6 documents (**LIMITATION A 6 TRAVAUX**)

-le rapport de soutenance du diplôme produit, le cas échéant.

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le / la candidat-e atteste la conformité sur l'honneur. La traduction de la présentation analytique est facultative et les travaux, ouvrages, articles et réalisations en langue étrangère peuvent être accompagnés d'un résumé en langue française..

- Le dossier de candidature au titre de la **mutation** est composé d'un formulaire de candidature saisi en ligne et comporte une version numérique des documents suivants indiqués à l'**article 8** de l'arrêté du 6 février 2023

-une pièce d'identité avec photographie ;

-une attestation délivrée par le chef d'établissement dont relève le / la candidat-e permettant d'établir sa qualité de maître de conférences et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans à la date de clôture du dépôt des inscriptions ou le cas échéant l'accord du chef d'établissement pour l'exeat si la condition de durée des fonctions n'est pas remplie

-une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé en mentionnant ceux qu'il / elle a l'intention de présenter à l'audition ;

-un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et qu'il / elle a l'intention de présenter à l'audition sans excéder 6 documents; (**LIMITATION A 6 TRAVAUX**)

Les maîtres de conférences séparés pour des raisons professionnelles de leur conjoint et

souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir :

-s'ils sont mariés, le livret de famille ;

-s'ils sont pacsés, une attestation de la mairie établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné de la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune et, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille des parents permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;

-s'ils sont concubins, l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;

-une attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le/la candidat-e atteste la conformité sur l'honneur. La traduction de la présentation analytique est facultative et les travaux, ouvrages, articles et réalisations en langue étrangère peuvent être accompagnés d'un résumé en langue française.

- Le dossier de candidature au titre du **détachement** est composé d'un formulaire de candidature saisi en ligne et comporte une version numérique des documents suivants indiqués à l'**article 10** de l'arrêté du 6 février 2003

-une pièce d'identité avec photographie ;

-une attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont relève le / la candidat-e permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'article 40-2 et 40-2-1 du décret du 6 juin 1984 susvisé et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions ;

-une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux qu'il / elle a l'intention de présenter à l'audition ;

-un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et qu'il / elle a l'intention de présenter à l'audition sans excéder 6 documents (**LIMITATION A 6 TRAVAUX**);

- A l'exception des candidatures émanant de fonctionnaires relevant des catégories 1° à 6° de l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 et des candidatures des agents relevant de l'article 40-2-1 du même décret, le **diplôme et le rapport de soutenance**, ou, si le diplôme a été soutenu dans une université hors de France, une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi. Si le diplôme a été soutenu dans une université française et que le/la candidat-e n'est plus en possession du rapport de soutenance, il/elle produira une attestation sur l'honneur et une attestation de l'établissement certifiant de l'indisponibilité du document ;

- Pour les candidats mentionnés au [7° de l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé](#), l'habilitation à diriger des recherches, le doctorat, le doctorat d'Etat, le doctorat de troisième cycle ou le diplôme de docteur ingénieur.

Les candidats-es séparé-es pour des raisons professionnelles de leur conjoint-e et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir :

- s'ils sont mariés, le livret de famille ;

- s'ils sont pacsés, une attestation de la mairie établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné de la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune et, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille des parents permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;

- s'ils sont concubins, l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;

- une attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, l'attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou la justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur. La traduction de la présentation analytique ainsi que des travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.